



Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

Conseil Municipal du 14 décembre 2022

Rapport d'orientation budgétaire 2023

Un document charnière faisant le lien entre ambition politique et cadre financier

- **Contexte de la préparation budgétaire 2023** : une succession de crise fragilisant la reprise économique et accentuant les besoins sociaux
- **Les grands équilibres du budget communal 2023** : une équation complexe dans cette conjoncture difficile
- **Les orientations politiques pour l'année 2023** : un budget fidèle aux engagements du programme municipal

Un contexte difficile : une année 2022 frappée par une inflation inédite et source de fortes incertitudes pour l'année 2023 (1/2)

• Situation Economique

- Une reprise post COVID ralentie par la crise énergétique découlant du conflit Ukrainien.
- La croissance ne serait que de +2,6% en 2022 et serait limitée à +0,6% en 2023.
- Une inflation record de +6,4% en 2022. Cette tendance devrait se poursuivre en 2023 avec +4,3%.
- A l'inverse, un recul important du pouvoir d'achat des ménages se fait ressentir.
- Un taux de chômage en hausse projeté à 8% fin 2023 (contre 7,4% à fin 2022).

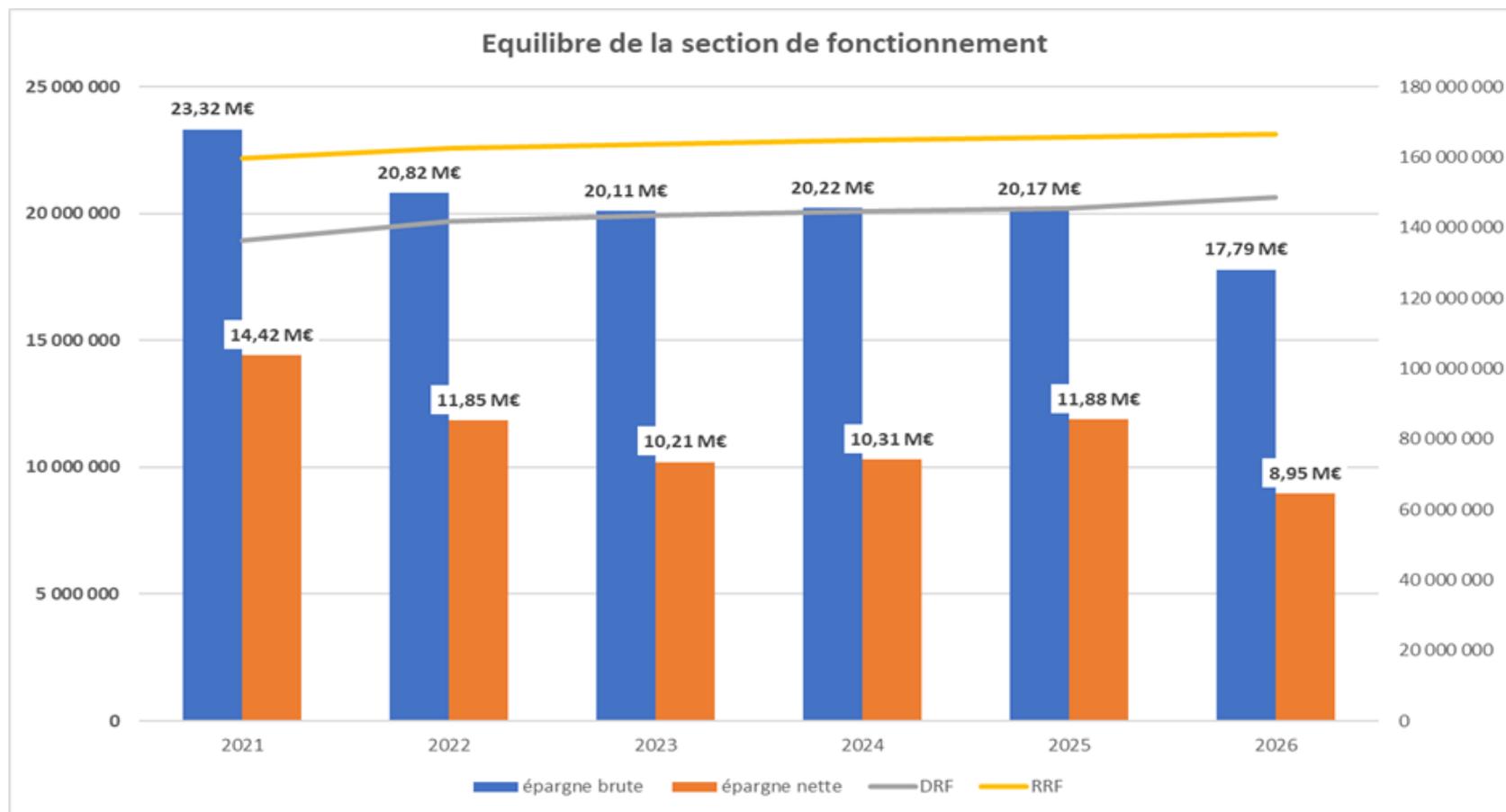
• Trajectoire des finances publiques nationales

- Les mesures pour amortir les effets des crises s'établiraient à 270 milliards d'euros sur 4 ans (2020-2023) dont 47 milliards pour absorber le choc « énergie ».
- Parallèlement, le choix de l'exécutif actuel de maintenir une baisse de ladite « pression fiscale » laisse présager de lendemains difficiles pour l'action publique.
- Le déficit public estimé à 4,9% du PIB fin 2022 remonterait à 5,2% fin 2023.
- La dette publique augmenterait d'un point en 2023 passant de 111,2% fin 2022 à 112,2% fin 2023.

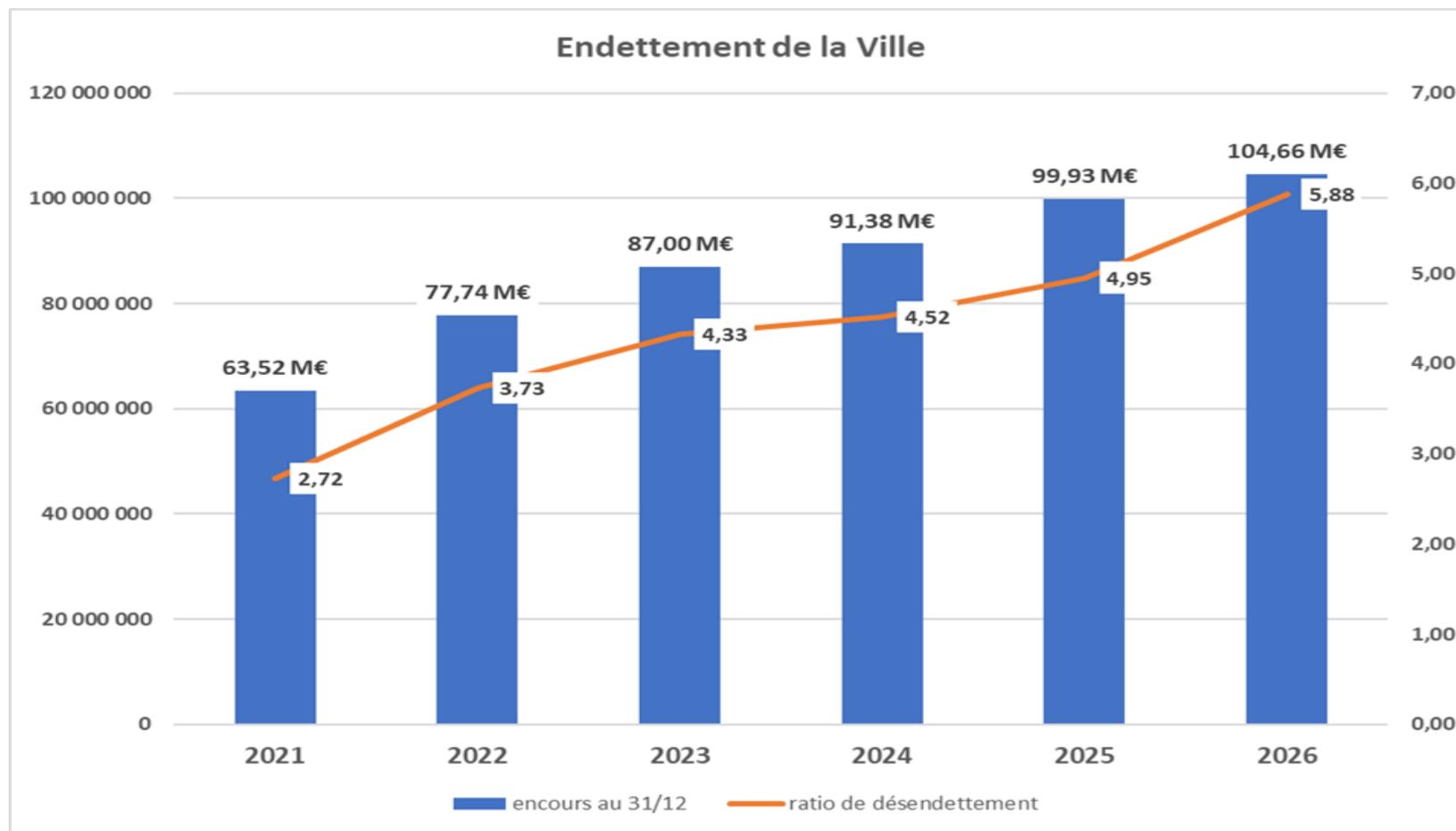
Loi de programmation 2023-2027 et Loi de finances pour 2023 : un cadre budgétaire toujours contraint pour les collectivités (2/2)

- Le projet d'une nouvelle forme de contractualisation dénommée « contrat de confiance »
 - Afin de rétablir la trajectoire des finances publiques, l'Etat entend reconduire un dispositif contraignant pour le secteur local
 - Face à l'opposition parlementaire et, si le principe reste maintenu, l'Etat devrait renoncer à édicter des sanctions à l'encontre des collectivités
- Les principales mesures fiscales, une nouvelle suppression de ressources
 - Suppression de la CVAE, impôt né de la réforme de la TP et perçu par la MGP
 - Poursuite du débat sur le partage de la CFE entre les EPT et la MGP
 - Report de l'actualisation des valeurs locatives des locaux professionnels
- Les concours financiers de l'Etat et péréquation, une progression au ralentie
 - Légère dynamique de la DSU (+ 90M€ contre +95M€ l'année dernière)
 - Gel des montants globaux des fonds de péréquation (FPIC et FSRIF) et maintien de la DCRTP pour le bloc communal
 - Création d'un « Fonds vert » pour soutenir la transition écologique et maintien de la DSIL
- Le dispositif de soutien « énergie » en faveur des collectivités, des conditions d'éligibilité restrictives

Prospective : Une trajectoire financière maîtrisée et des niveaux d'épargne stabilisés (1/2)



Un recours à l'emprunt maîtrisé et un ratio de désendettement restant de qualité en fin de période (2/2)



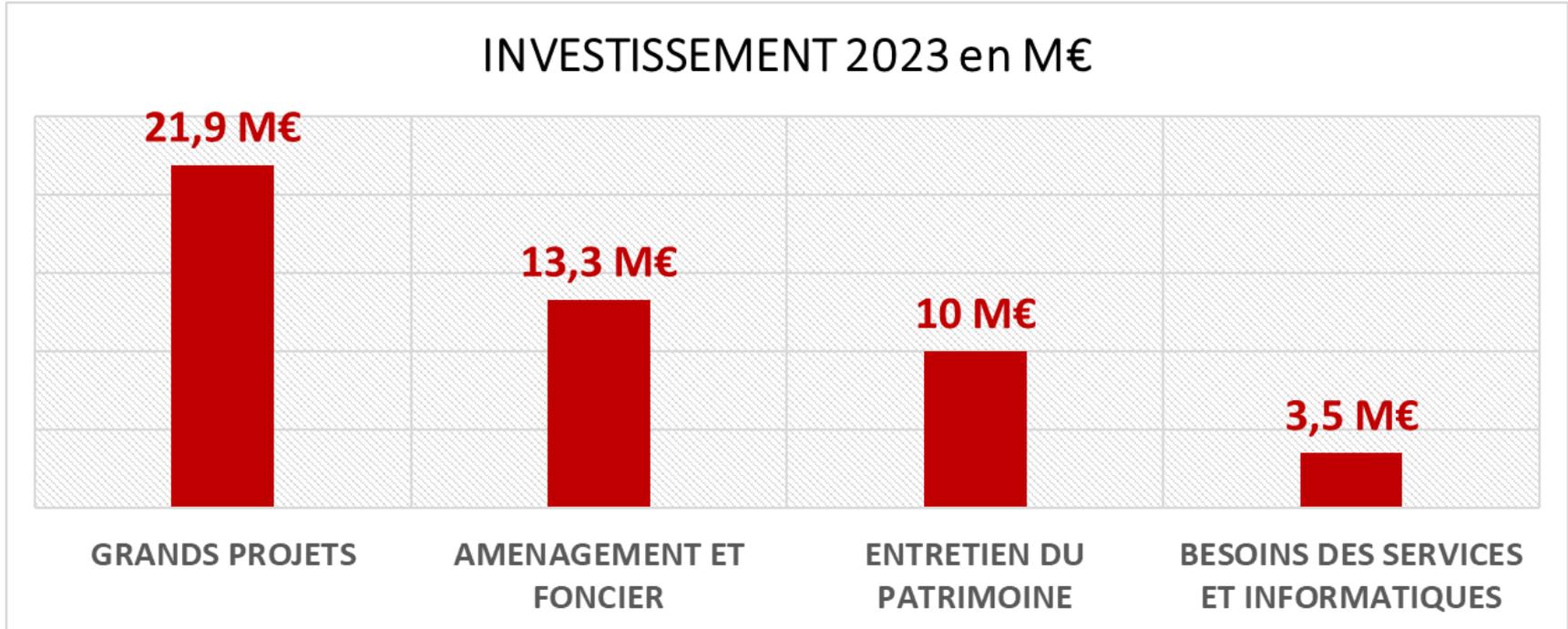
Orientation Budget 2023 : une équation complexe entre des dépenses contraintes par l'inflation et progression limitée des recettes (1/4)

- Dépenses de fonctionnement, contenir l'évolution pour garantir nos équilibres financiers
 - Maintien des dépenses de fonctionnement des services dans le contexte inflationniste
 - Poursuivre la maîtrise de l'évolution de la masse salariale dans le respect des engagements
 - Hausse de +1% du budget subventions aux associations
 - Hausse contrainte des charges financières liée au contexte de remonté des taux d'intérêt
- Recettes de fonctionnement, une progression globale inférieure à l'inflation
 - Absence de hausse des taux de la fiscalité
 - Gel des tarifs, pour préserver le pouvoir d'achat des ménages
 - En conséquence, l'évolution ne sera portée que par la revalorisation légale des bases de la Taxe Foncière, qui ne représente que $\frac{1}{4}$ des recettes de fonctionnement

→ L'atteinte de ces objectifs permet de répondre à 3 ambitions : développement du service public, politique d'investissement ambitieuse et gestion saine des finances communales

Une ambition d'investissement élevée pour construire la ville de demain et accentuer la transition écologique (2/4)

- Un début de mandat marqué par un haut niveau de dépenses d'équipement : 130M€ investis entre 2020 et 2022.
- Cette ambition se poursuivra en 2023 malgré un contexte de forte inflation, avec **48,7M€** de dépenses nouvelles.



Un investissement au service de la population à travers quelques illustrations (3/4)

Poursuite de la construction du groupe scolaire Joliot Curie



Construction de l'espace Saad Abssi



Achèvement et ouverture du rez-de-chaussée du Centre administratif



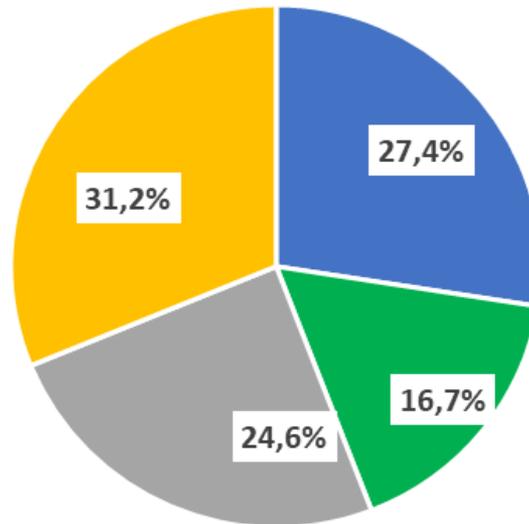
Installation d'une Maison de l'Artisanat dans les ancienne écuries Richelieu



Rénovation du Centre Equestre



Le financement des investissements 2023 : des ressources propres solides et des partenariats permettant de contrôler le recours à l'emprunt (4/4)



■ Autofinancement ■ Subventions liées au PPI ■ Emprunts ■ Autres recettes d'investissement

Le grands axes politiques pour 2023 : Un budget volontariste au service des Genevillois et de la ville de demain (1/2)

- Les grands axes politiques
- Une politique volontariste au service des Genevillois
- L'aménagement et l'embellissement de la ville
- Genevilliers ville de la transition écologique
- Le développement économique de Genevilliers
- La priorité enfance, jeunesse et éducation et les actes concrets pour la faire vivre.
- Une politique de l'enfance exigeante
- Une politique d'émancipation de la jeunesse
- Une politique culturelle ambitieuse
- Le sport pour tous
- Le départ en vacances des familles facilité

Le grands axes politiques pour 2023 : Un budget volontariste au service des Genevillois et de la ville de demain (2/2)

- Une politique de la petite enfance accrue
- Une politique sociale novatrice au service de la lutte contre la précarité
- Des moyens pour les associations
- Faire vivre la démocratie
- Le renforcement de la politique d'accès aux soins de qualité pour tous
- Une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Des usagers mieux accueillis
- Une commande publique plus responsable et une politique des ressources humaines respectueuse des agents.
- La défense des services publics
- Le droit à la tranquillité

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huilier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

